



La Lettre du G.R.A.P. N° 33

Bulletin de liaison des Associations du Groupement Rhône-Alpes de Philatélie

Association loi 1901 affiliée à la Fédération Française des Associations Philatéliques.

Siège social : 9 chemin du Roua - 38660 Ste Marie d'Alloix

Directeur de la publication : S.Ripert

Les articles sont publiés sous la responsabilité des auteurs.

Reproduction totale ou partielle interdite sans autorisation préalable de l'auteur et du directeur de publication

Le 02 janvier 2018

Sommaire

Réunions et manifestations à venir	Page 1
La vie du GRAP et de ses clubs	Page 2
Une nouvelle étiquette d'affranchissement ?	Page 8
A la découverte du 6 ^{ème} continent	Page 9

Réunions et manifestations à venir

- **4 février 2018** à Mâcon : salon de la collection (CP Mâconnais)
- **25 février** à Douvaine : bourse d'échange philatélique (CP Douvaine)
- **10 et 11 mars** : Fête du Timbre à Aviernoz, Barby, La Mure, Lyon, Valence et Vienne
- **11 mars** à Voiron : salon des Collectionneurs (GP Voironnais)
- **18 mars** à Bourg en Bresse : multi collections de printemps (AP Bressanne)
- **7 et 8 avril** à Jarcieux : 70^{ème} anniversaire de la Madone de Jarcieux
- **21 et 22 avril** Congrès régional du GRAP Montrond Les Bains (APSE).

Edito

Encore une année qui se termine.

Bienvenue à 2018 qui lors de notre Congrès de Montrond les Bains les 21 et 22 avril verra le renouvellement de la totalité de notre Conseil d'Administration et de notre Bureau.

Nous espérons que vous serez nombreux à faire acte de candidature. Cela prouvera l'intérêt que vous portez au fonctionnement et à la pérennité de notre Groupement.

Comme vous pourrez le constater, dans les pages suivantes, un certain nombre de nos associations nous font part d'actions qu'elles ont entreprises qui peuvent être autant d'exemples que nous pouvons tous utiliser pour développer notre activité.

Il est clair qu'une association qui n'est pas présente dans la vie locale tend, non seulement, à être oubliée mais aussi à disparaître.

Bien sûr, l'âge moyen de plus en plus élevé de notre effectif n'est pas un atout favorable à notre développement.

Pour attirer des plus jeunes, nous devons tous faire les efforts nécessaires pour occuper l'espace public lors de manifestations locales en présentant la philatélie sous un autre angle que celui éculé d'un loisir solitaire et poussiéreux.

Nous devons nous associer à plus d'expositions (champignons, fleurs, ...), d'anniversaires (jumelages, monuments, événements historiques, ...) et d'évènements sportifs ou culturels possibles.

Notre Lettre du GRAP qui se doit d'être diffusée largement dans nos clubs doit aussi servir à conserver nos adhérents. C'est pourquoi, il est nécessaire que son contenu soit varié et attractif.

A l'information sur la vie de nos associations, nous devons ajouter des articles philatéliques qui doivent donner envie à nos adhérents actuels ou futurs de collectionner. Je compte sur vous tous pour m'en adresser de nombreux.

Je souhaite à toutes et à tous une excellente année 2018. Qu'elle vous apporte surtout une bonne santé et plein de satisfactions dans vos activités philatéliques. ☐

Serge Ripert

La vie du GRAP et de ses clubs

Nos associations aux Forums des Associations de leurs villes : septembre 2017

Avec la rentrée, le début septembre est traditionnellement le temps des Forums des Associations organisés par les municipalités. Certaines de nos associations y participent car c'est toujours une occasion de se faire connaître et de renforcer les contacts avec la municipalité même si on ne recrute pas de nouveaux adhérents.



Il leur arrive parfois de curieuses aventures, en témoigne ces quelques lignes reçues de notre Club de Chamonix :

"Samedi dernier, le club a participé au Forum des Associations culturelles de Chamonix, comme chaque année.

Ce devait être en plein air à côté de la MJC et du marché. Vu la météo, ils nous ont mis dans une salle du centre sportif, à l'entrée du Forum des sports. Nous présentions 1 panneau R/V de philatélie 1 de CP et documents sur les alpages de la Vallée.

2 ou 3 personnes se sont "arrêtées" sur les timbres, pas mal de monde sur les CP.

Voyant la pancarte Philatélie & cartophile, un couple s'est montré très intéressé par les panneaux.

Question : pourquoi ne présentez-vous pas les cartes que vous éditez ? ...? J'ai commenté les CP exposées... Oui, mais vous n'éditez pas de cartes ? J'ai montré les pochettes des CP de notre opération sur l'alpinisme... Oui, mais les cartes ? ...? Solution : ils ont confondu Cartophile et cartographe !!!!

Ceci dit, les membres qui m'ont donné un coup de main, vu le manque d'intérêt pour le panneau philatélique souhaite que l'on fasse passer la cartophilie avant la philatélie dans le nom du Club. Ne perdons pas courage."

N'oublions pas, l'important est de participer même si les visiteurs ne prennent pas nos stands d'assaut car cela contribue à la promotion de notre passion. ☐

Exposition "Bonaparte à Valence" : 13 au 17 septembre

Du 13 au 17 Septembre 2017, l'Association Philatélique de Valence était présente au côté de l'Association Bonaparte à Valence pour son exposition annuelle.

Un bureau temporaire était aménagé pour cette occasion. Cette année les campagnes d'Italie avaient été choisies, avec la bataille du Pont de Lodi (10/05/1796) et du pont d'Arcole (15 - 17/11/1796). Un MTAM avait été réalisé à partir d'un plâtre ovale magnifiquement sculpté et peint d'origine inconnue (c'est un des trésors faisant partie des pièces du futur musée "Bonaparte à Valence" qui devrait ouvrir ses portes en septembre 2018) ainsi qu'un timbre à date avec l'effigie de Bonaparte brandissant le drapeau au Pont d'Arcole.

La première campagne d'Italie est une campagne militaire menée par le général français Napoléon Bonaparte en Italie du Nord et sur le territoire autrichien du 24 mars 1796 au 7 avril 1797. Pendant un an, elle oppose principalement l'armée d'Italie de la République française aux forces de l'Empire d'Autriche et du Royaume de Sardaigne. Avec la guerre du Roussillon, le siège de Toulon et les actions en Corse, elle fait partie du théâtre méridional de la guerre de la Première Coalition. L'Armée d'Italie, dirigée par le **Général Bonaparte**, vainc successivement sept armées Sardes et

Autrichiennes de 1796 à 1797, elle conquiert l'Italie et l'Empire autrichien doit abandonner non seulement l'Italie mais la rive gauche du Rhin et se retirer de la coalition.

La bataille du Pont de Lodi (10 mai 1796)

Le 10 Mai 1796, aux premières heures du jour, Bonaparte arrive avec son avant-garde à Lodi, au bord de l'Adda. Beaulieu et les Autrichiens sont retranchés en face sur la rive gauche.

A midi, Bonaparte est décidé à franchir la rivière à tout prix sans attendre Augereau et Masséna. Il lance l'assaut dans la soirée et les grenadiers de **Dallemagne** enlèvent le pont au pas de course. Vers 6 heures du soir, Bonaparte se tenait derrière la statue de **Saint-Jean Népomucène** élevée à l'entrée du pont, sur la rive droite. L'emplacement était très exposé aux coups des batteries adverses installées de l'autre côté et un boulet emporta la tête du Saint. Bonaparte fit remettre en état la statue par reconnaissance à celui auquel il devait la vie. La bataille est représentée par cette magnifique peinture.

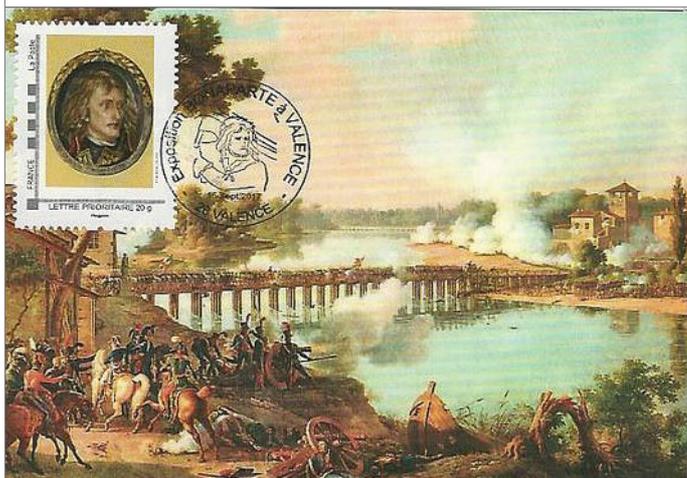


Tableau peint par **Louis-François, baron Lejeune**, né le 3 février 1775 à Strasbourg et mort le 26 février 1848 à Toulouse (Haute-Garonne). Il est un général de brigade du Premier Empire, peintre et graveur français. *Il contribue à l'introduction de la lithographie en France.* Alors que se déroulent à Paris les combats de février 1848, il meurt d'une crise cardiaque à Toulouse le 26 février 1848. Il est inhumé à Paris au cimetière du Père-Lachaise (33^{ème} division).

La bataille du Pont d'Arcole (15 - 17 novembre 1796)

Le 15 novembre 1796, Gros est présent avec l'armée près d'Arcole où Bonaparte plante le drapeau de l'armée d'Italie sur le pont. Bonaparte lui commande à Milan un tableau pour immortaliser cet événement.

Satisfait par l'œuvre, Bonaparte lui confie le poste d'inspecteur aux revues, ce qui lui permet de suivre l'armée. En 1797, sur la recommandation de Joséphine de Beauharnais, il le nomme à la tête de la commission chargée de sélectionner les œuvres d'art volées destinées à enrichir les collections du musée du Louvre.

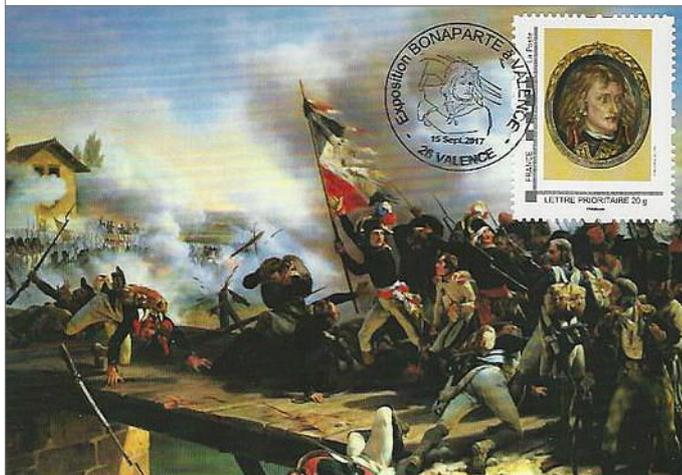


Tableau d'Antoine-Jean Gros (1771-1835)

Se sentant délaissé par ses élèves et en proie à des difficultés personnelles, Gros décide de se suicider. Le 25 juin 1835, il est retrouvé noyé sur les rives de la Seine près de Meudon. Dans un dernier message qu'il laisse dans son chapeau, il écrit que "las de la vie et trahi par les dernières facultés qui la lui rendaient supportable, il avait résolu de s'en défaire." Il est inhumé à Paris au cimetière du Père-Lachaise (25^{ème} division).

La marche sur Vienne

Bonaparte reçoit des renforts et ses arrières dégagés, il se lance sur Vienne. Les Autrichiens envoient l'archiduc Charles à sa rencontre. Bonaparte envoie Joubert passer par le Tyrol tandis que lui-même marche sur l'archiduc. Il le bat sur le Tagliamento le 16 mars, puis à Tarvis (24 mars). Rejoint par Joubert à Klagenfurt, il continue la poursuite et parvient au col de Semmering aux portes de Vienne. Les Autrichiens se décident alors à la paix. Elle est conclue par les préliminaires de Leoben puis par le traité de Campo Formio le 7 avril 1797. **Ce traité est négocié par Bonaparte seul sans demander conseil au Directoire. Il marque la fin de la première coalition.**

L'année prochaine aura lieu l'inauguration du Musée de Bonaparte à Valence.

Encore de beaux souvenirs en perspective.

Les souvenirs sont toujours disponibles auprès de l'association Philatélique de Valence. ☐

Jean-François Sbardella
AP Valence

Les bourses multi-collections dans notre région : octobre - novembre 2017

Comme chacun le sait, l'organisation de bourses multi-collections avec ou sans expositions philatéliques est une des bases de l'activité de nos associations.

C'est un excellent moyen de se faire connaître, de faire rentrer un peu d'argent dans les caisses du club et parfois de recruter de nouveaux adhérents. Ainsi pendant cette période un certain nombre ont été organisées dans notre région parmi lesquelles :



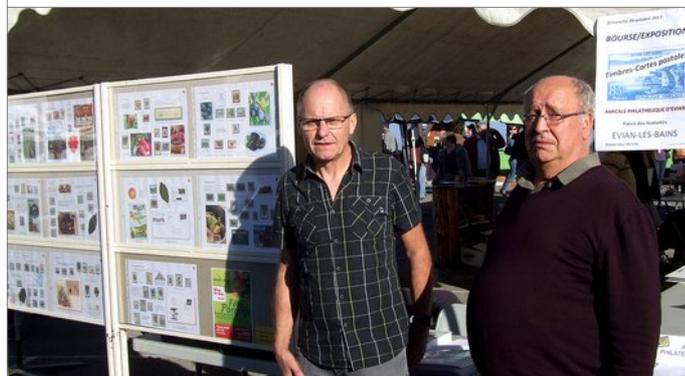
Pour les collectionneurs, c'est une bonne occasion de se rencontrer et c'est toujours le plaisir de la recherche et parfois de la découverte de la pièce qu'ils espéraient pour compléter leur collection. □

Fête de la Pomme : 15 octobre à Saint Paul en Chablais

L'Amicale Philatélique d'Evian a participé à cette manifestation.

Serge Jacquier, responsable Jeunesse, a préparé une présentation sur le thème des fruits et des champignons.

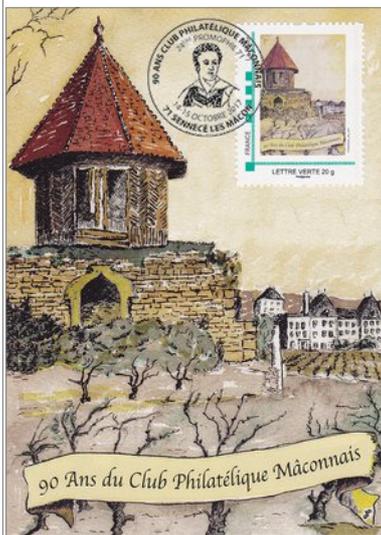
Ceci nous a permis de prendre de nombreux contacts et de nous faire connaître. La journée fut fort agréable. □



François Lagrange
AP Evian

90^{ème} anniversaire du Club Philatélique Mâconnais : 14 et 15 octobre

Les 14 et 15 octobre le club de Mâcon organisait la 24^{ème} exposition de Promophil 71, association regroupant 15 clubs philatéliques de Saône et Loire. 18 collections étaient présentées allant de la thématique, classe ouverte au mail Art. Ces collections ont intéressé jeunes et adultes. Un cadre présentait un pêle mêle des années en 7 pour célébrer les 90 ans du club fondé en octobre 1927.



Il nous reste encore des feuilles de 10 timbres et cartes souvenirs. ☐

Nicole Chapuis
CP Mâconnais

Exposition philatélique Jeunesse et bourse de l'APMB : 26 novembre à Marnaz

Le dimanche 26 novembre 2017, l'Amicale Philatélique et Cartophile du Mont Blanc à Cluses, (Haute Savoie) a organisé sa 38^{ème} Bourse d'échange multi collections.

Comme depuis quelques années, nous sommes installés à la Salle des Fêtes de Marnaz (ville mitoyenne avec Cluses).

Plus de 100 visiteurs ont rencontré 13 négociants de la région, qui ont encore répondu présents à notre invitation, toujours aussi enclins et disponibles pour répondre aux questions des visiteurs, et des philatélistes en herbe de l'école de Mont Saxonnex.



Les travaux des élèves de l'année scolaire 2016/2017, étaient exposés à la grande satisfaction des parents (nous avons eu un problème cette année et l'expo n'avait pas pu se faire cet été comme les autres années). Les capitales européennes, les timbres de l'année 2006 et "mon musée imaginaire" ont eu les faveurs des enfants cette année.

- Les CM1 ont fait leur voyage scolaire à Strasbourg et ont visité le Parlement Européen, ce qui les a tout naturellement orientés vers les capitales européennes représentées en philatélie. Ils sont arrivés à créer 15 pages.
- L'année 2006 pour des élèves de CM2 dont c'est l'année de naissance. Là également beaucoup de recherches sur l'histoire de certains timbres qui les ont le plus marqués : l'ossuaire de Douaumont, Yvoire, l'abolition de l'Esclavage et Mozart, certains l'avaient étudié l'an dernier avec leur enseignante.
- "Mon musée imaginaire" : nous avons admiré des tableaux de peintres impressionnistes et avons "re-visité" le musée Olympique de Lausanne.

L' Union Européenne

L' Union Européenne est née en 1950, dans l'idée de personnages politiques visionnaires: les français Jean Monnet, Robert Schumann, l'Allemand Konrad Adenauer et l' Italien Alcide de Gaspari.
L'idée était de préserver la paix et de faire fructifier les industries sous le nom de Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier (CECA) Cette dernière sera dissoute en 2002.
Six pays en font partie: La France la République Fédérale Allemande, l'Italie, la Belgique, Les Pays Bas et le Luxembourg



Timbres de l'année 2006

Adèle et Lily-Rose, élèves de C.M.2, se sont intéressées aux timbres français, sortis l'année de leur naissance : 2006. Cette année-là, la Poste Française a édité 202 timbres. Nous ne les mettrons pas tous, bien évidemment dans notre collection.

MUSEE DES JEUX OLYMPIQUES

Imaginé par Emma, Emilie, Marine et Guilhem (élèves de C.M. 1)

Si des « Olympiades » étaient organisées depuis le 8^{ème} siècle avant notre ère, les Jeux olympiques tels que nous les connaissons aujourd'hui datent de 1894.

A cette date, le Français Pierre de Coubertin, estime que le sport doit être enseigné dans les écoles pour le bien de tous.

Les premiers Jeux Olympiques modernes, se sont déroulés en 1896, après la fondation du Comité International Olympique. (C.I.O.)

Ci-dessous, feuillet émis par la Poste Suisse, avec timbres de service. **Le seul Musée Olympique du Monde est à Lausanne en Suisse.**
Page de couverture (photocopie)



Timbre français émis en 1994 pour le centenaire de la création du C.I.O.



Portrait de P. de Coubertin

Intérieur du feuillet « Timbres de Service » Originaux



ngement de tarif a lieu, ce qui s'explique par des tarifs faciales différentes sur les billets de 0,54€.

Je vous propose de nous faire découvrir l'année

vacances :
moyens de transport

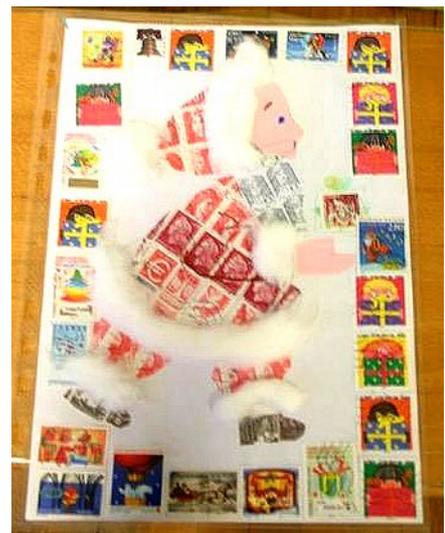


Vacances sportives



La deuxième vie des timbres

Les vacances sont là et hier soir les enfants de l'activité philatélie de l'APMB ont terminé, et emporté, leurs "petits chefs d'œuvre" de Noël. J'avais fait des feuilles avec des timbres monochromes et ils se sont amusés à découper les formes qui correspondaient aux dessins choisis. Après coloriages et collages, tout a pris forme.



La philatélie est vraiment ouverte à toutes créations artistiques !!!!!

Toute l'activité a été encadrée par 3 membres de l'APMB, Roland Pelizzari, Serge Bourgerie et Paule Callier, qui se sont déplacés 1 fois par semaine à l'école (plus de 10 km pour ces messieurs, car école en montagne !)



Pour la Bourse, une exposition de cartes postales et photos anciennes de communes de la moyenne vallée de l'Arve était présentée. Très appréciés, surtout les photos et articles de presse sur les clubs de football des années 40 et 50.

Le repas pris en commun a été, encore une fois, un moment de grande convivialité.

Nous nous sommes donnés rendez vous pour le dimanche 25 novembre 2018. □

Paule Callier
A.P.M.B.

Paule Callier
A.P.M.B.

Le village de Noël à Valence : 8 au 20 décembre

La Poste était présente au village de Noël 2017 avec sa boîte aux lettres du Père Noël. Les enfants sages et les moins sages ont pu faire leur lettre au Père Noël.

.... Espérons qu'il saura leur apporter tout le bonheur qu'ils méritent tant.



La Poste avait concocté, avec l'Association Philatélique de Valence, un concours de dessin, sur le thème de la lettre au Père Noël, destiné aux jeunes de 4 à 12 ans. Ce concours, animé par Muriel, a eu un réel succès puisque nous avons dépassé les 100 dessins.



L'animation au stand de La Poste : concours de dessin

Ces dessins seront présentés à un jury en janvier 2018 et les quatre dessins sélectionnés seront édités en timbres (MTAM) lors du Village de Noël en décembre 2018.

Le Père Noël est venu réconforter tous les animateurs et participants car il faisait froid...

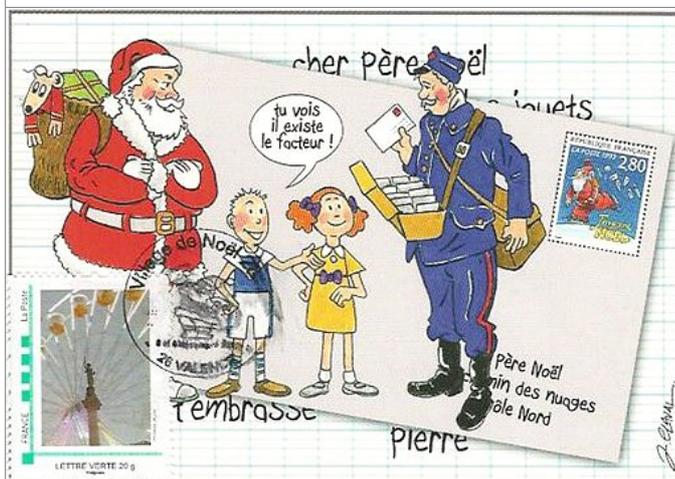


Le Père Noël réconfortant Muriel de La Poste et le Président de l'APV

Les enfants avaient bien affronté ce froid pour faire leur lettre et leur dessin.

En même temps l'Association Philatélique de Valence tenait avec La Poste son bureau temporaire pour les quatre jours de la présence sur le village de Noël de Valence.

Le cachet représente le Père Noël tenant une lettre et un MTAM, ce qui fit le bonheur de certains.



Les souvenirs édités à l'occasion de cet évènement

Il ne faisait pas chaud ... et nous avons eu très froid
... mais super ce Village de Noël 2017



Le bureau temporaire avec l'APV.

Le Village de Noël 2017 a fermé ses portes et éteint ses lumières féeriques en laissant dans les esprits de merveilleux souvenirs de Paix et de Partage, tournant la page d'une année passée vers une nouvelle année pleine d'espoir.

Vive 2018.... ☐

Jean-François Sbardella
AP Valence

Une nouvelle étiquette d'affranchissement ?

Cette étiquette de couleur blanche, inscriptions en noir, mesure 102 mm de long sur 30 mm de large. Elle est apposée sur une lettre destinée à une agence immobilière de Vizille (barres d'indexation peu visibles).

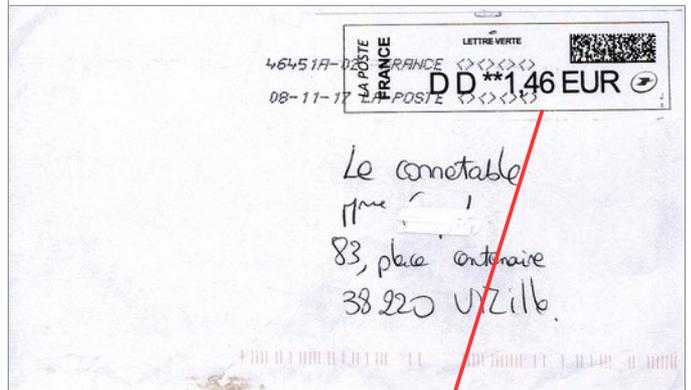
Elle est oblitérée par une machine Toshiba dont le code ROC 46451A02 est celui de 35 Rennes PIC (plateforme industrielle courrier machine 02).

A noter : les lignes ondulées des machines sont remplacées par 4 chevrons.

Habituellement les vignettes des lettres PAP dernier modèle sont également oblitérées par des chevrons mais au nombre de 7.

Mais quelle est la signification des lettres DD ?

Merci d'avance au lecteur qui pourra éclairer notre lanterne. ☐



Paul Kierner
Club Timbrophile de Grenoble

A la découverte du 6^{ème} continent

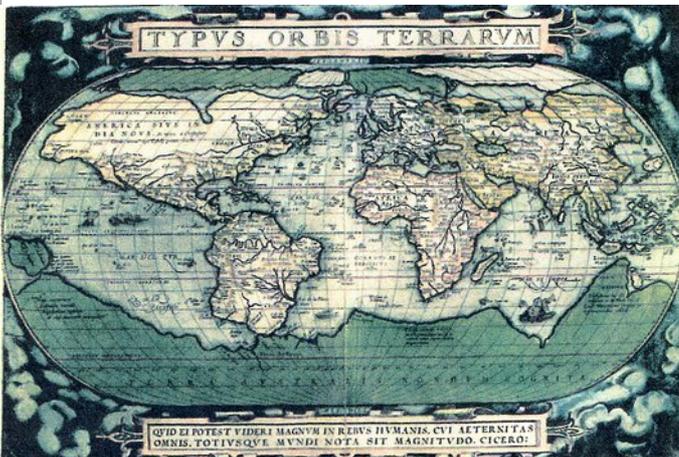
Une terre au sud...

Quelques pas en arrière...

Depuis l'Antiquité, selon le raisonnement d'Aristote, un large continent au sud de l'Afrique, devait exister afin de "contrebalancer" les terres émergées de l'hémisphère Nord et ainsi "équilibrer" le monde.

L'existence d'une terre tout au sud était donc pressentie.

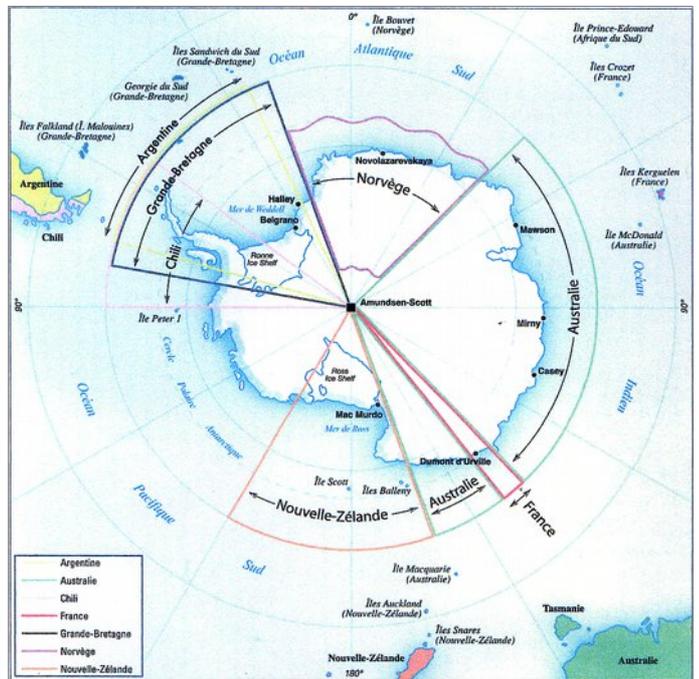
Cette croyance évoquée par Aristote dès le IV^{ème} siècle avant notre ère, puis par Ptolémée, se perpétua au fil du temps. Dès le XV^{ème} siècle, des navigateurs hardis descendirent de plus en plus vers ce sud, aperçurent une terre, s'en approchèrent, puis aux prix de mille risques, finirent par poser les pieds sur cette terre. Ils venaient de découvrir le 6^{ème} Continent.



Sur cette carte dessinée par Ortelius en 1570, figurent déjà les premières découvertes faites par Dias et Vasco de Gama, la côte occidentale de l'Amérique découverte par Christophe Colomb et Amérigo Vespucci, et la côte de l'Amérique du sud découverte par Magellan. Plus au sud "Terra Australis" représentée comme un continent à part comprend l'Australie, la Nouvelle Zélande et la Terre de Feu.

Rappel historique : revendications territoriales avant le traité de l'Antarctique

Les 7 états "possessionnés" sont : L'Argentine, l'Australie, le Chili, la France, la Grande Bretagne, La Norvège et la Nouvelle Zélande.



Traité de l'Antarctique

Lors de l'année géophysique internationale se déroulant du 1^{er} juillet 1957 au 31 décembre 1958 (enveloppe datée du 9.12.1958 des Kerguelen) 12 pays furent intéressés par le continent Antarctique et réalisèrent un maximum d'observations



Emblème du traité

géophysiques en installant 40 bases d'études sur le continent et 20 bases sur les îles Antarctiques et Sub-Antarctiques.

Les 12 pays à la base du traité sont : Afrique du sud - Argentine - Australie - Belgique - Chili - Etats-Unis - France - Japon - Norvège - Nouvelle Zélande - Royaume-Uni - Union Soviétique (Russie).



Le traité de l'Antarctique fut signé le 1^{er} décembre 1959 à Washington aux U.S.A.

Entré en vigueur le 23 juin 1961, il régleme les relations entre les Etats signataires pour tout ce qui concerne l'Antarctique. Ce traité s'applique aux territoires situés au sud du 60^{ème} parallèle Sud.

A ce jour, 53 Etats ont ratifié le traité, le dernier étant l'Islande depuis le 13 octobre 2015.

L'Antarctique d'aujourd'hui dispose d'un statut enviable à plus d'un titre. Les scientifiques, avec l'appui de leurs gouvernements, ont permis, depuis la signature du traité, de déclarer ce continent "Terre de paix et de sciences" y interdisant toute activité ou recherche à caractère militaire.

L'Antarctique est en principe à l'abri des revendications des signataires jusqu'en 2048.

Etat du traité

"Il est de l'intérêt de l'humanité toute entière que l'Antarctique soit à jamais réservé aux seules activités pacifiques et ne devienne ni le théâtre ni l'enjeu de différends internationaux". C'est le but principal du traité.

Il interdit le déploiement et les essais d'armes de toutes sortes y compris d'armes nucléaires.

Sont également interdites toutes mesures à caractères militaires comme l'établissement de bases militaires.

Il impose à chaque signataire de gérer l'élimination de déchets radioactifs.

Les parties contractantes doivent s'informer mutuellement de l'établissement de nouvelles stations, de toutes expéditions se dirigeant vers l'Antarctique ou s'y déplaçant.

Les différends non réglés par négociations ou médiations seront portés devant la Cour Internationale de Justice.

Ainsi, au fil des années, différentes conventions ont été rédigées et signées :

En 1972 :

Convention sur la protection des phoques de l'Antarctique, signée à Londres le 1^{er} juin 1972.

Objectif : protéger certaines espèces par un système de gestion qui permette que les prises ne dépassent pas le niveau admissible (reproduction).

En 1980 :

Convention sur la conservation de la faune et de la flore marine, signée à Canberra le 20 mai 1980.

Objectifs : prévenir la diminution de volume de toute population exploitée en dessous du niveau nécessaire au maintien de sa stabilité, maintenir les rapports écologiques entre les populations et faire le maximum pour les reconstituer, prévenir les

modifications ou minimiser les risques de modifications de l'écosystème marin.

En 1988 :

Convention pour la régularisation des activités sur les ressources minérales du continent.

Malheureusement cette convention n'est jamais entrée en vigueur, en cause le refus de certains Etats de la ratifier. En effet, des activités minérales pourraient engendrer d'énormes risques pour l'écosystème fragile qu'est l'Antarctique. Un préjudice important peut en résulter pour l'environnement (fuite de pétrole, par exemple).

Il a donc été considéré comme nécessaire de préciser certaines règles imposant aux Etats qui s'engageraient dans ce type d'activité, d'être dans l'obligation d'endosser le préjudice qu'ils pourraient causer.

En 1991 :

Protocole signé à Madrid, concernant la conservation de la faune et de la flore, l'élimination et la gestion de TOUS les déchets, la prévention de la pollution marine, la protection et la gestion des zones relatives aux programmes de recherches scientifiques et touristiques.

Son entrée en vigueur n'aura lieu qu'en 1998.

En 1994 :

Suite au décret général issu du protocole concernant la protection de l'environnement de 1991, il est interdit d'introduire toute espèce animale n'appartenant pas à la faune du continent. Texte original : "Dans le cadre de la conservation de la faune et de la flore de l'Antarctique, AUCUNE espèce non indigène de la zone du Traité ne peut être introduite sur le continent ou sur la plateforme glaciaire ou dans les eaux de cette zone" (Art ; 4 - paragraphe 1 - de l'annexe II)

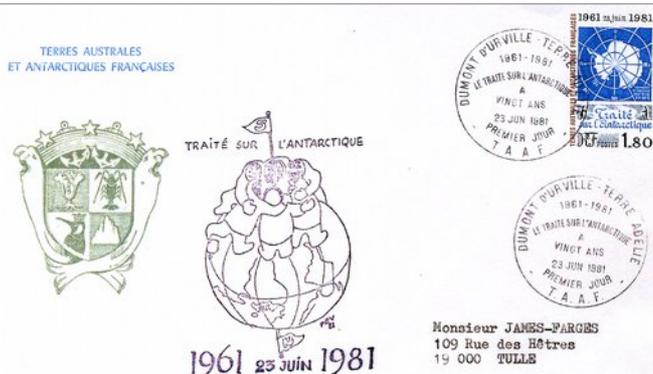
A ce jour, les chiens sont interdits sur le continent depuis le 1^{er} avril 1994.

Le problème majeur à leur présence : importer des maladies mais aussi d'éventuelles attaques sur des animaux indigènes en Antarctique. Et pourtant, sans les chiens, l'homme n'aurait jamais pu conquérir les régions polaires.

Hors convention, mais prescription importante :

Toute personne souhaitant travailler en Antarctique, doit avoir fait enlever ses dents de sagesse et son appendice avant son départ.

Exemple d'échec de certaines conventions :
 En 2016, un consensus avait été trouvé pour la création du plus grand sanctuaire marin au monde en mer de Ross. Ce projet concernait une zone de 1,55 millions de km² (près de 15% de l'Europe). Mais le 28 octobre 2017 à Hobart en Tasmanie, les discussions n'ont pas abouti. Les 25 membres de la convention pour la protection de la faune et de la flore, dont fait partie l'Union Européenne, ne sont pas tombés d'accord. La Russie et la Chine ont fait obstacle en invoquant leurs préoccupations concernant les droits de pêche dans le secteur concerné.
 Ce grand projet remontait pourtant à 2009 !



Les études climatiques en Antarctique

Entre 1957 (1^{ère} A.G.I. - Année Géophysique Internationale) et notre entrée dans le XXI^{ème} siècle, l'Antarctique a attiré de plus en plus de chercheurs travaillant dans des domaines scientifiques différents mais dans un seul but : "Connaître" mais également étudier les conséquences d'un mal appelé à ce jour "Le réchauffement climatique".

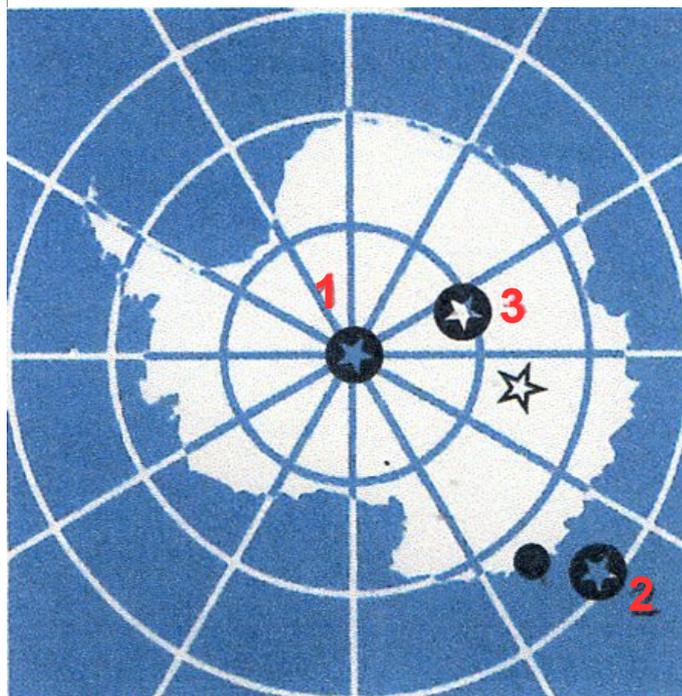
Aujourd'hui, ces études menées par plusieurs pays, font que ces scientifiques n'ont plus de doute : l'ensemble des glaces est un témoin précieux de l'évolution du climat actuel. Cette étude permet également, par l'analyse des carottes de glace, de connaître aussi le passé de notre planète. Ces analyses des gaz qui sont contenus dans les bulles d'air ont déjà apporté des renseignements précis quant aux pourcentages de CO₂ et de méthane dans l'atmosphère voici près de 800.000 ans. Sur la base française Dôme C, (base annexe d'été de Concordia) une carotte de glace de 3km de long est pour nos chercheurs un véritable livre d'or de d'histoire du climat à cette époque. Ils espèrent atteindre bientôt les 1.000.000 d'années.

On sait à ce jour que la concentration du CO₂ et du méthane est beaucoup plus importante qu'à ces temps reculés (30% de plus pour le CO₂, et 250% pour le méthane et autres gaz dits "à effets de serre").

Quelles seront les conséquences de ce réchauffement climatique ?

Quelle sera l'amplitude de la montée des océans ?
 Nos chercheurs font l'impossible pour nous renseigner par un suivi continu sur les espèces et les écosystèmes afin de mieux apprécier l'impact de ces changements.

Les T.A.A.F.



Généralité

C'est un Territoire français situé dans l'hémisphère sud qui regroupe :

- L'archipel des îles Crozet
- L'archipel des îles Kerguelen
- Les îles Saint-Paul & Amsterdam
- La terre Adélie
- Les îles Eparses

La souveraineté française sur ces terres australes ne souffre plus à ce jour d'aucune contestation.

Infos géographiques.

Superficie du continent Antarctique :

14 107 635 km² (L'Europe : 10 800 000 km²)

Secteur français :

- Terre Adélie, secteur angulaire : 6° - Superficie 432 000 km² (France 550 000 km²)
- Station DDU (Dumont d'Urville) située à 2600 km du pôle. Paris à 16.900 km.

Pôle sud géographique : 1 situé à 90° de latitude nord et sud (Intersection des méridiens terrestres : Amundsen le 14 décembre 1911)

Pôle magnétique : 2 Il se déplace d'environ 5km/jour en suivant le champ magnétique terrestre.

Aujourd'hui il se trouve au large de la Terre Adélie. Il fut néanmoins atteint sur le continent pour la 1^{ère} fois en 1909 par l'explorateur Mawson.

Pôle d'inaccessibilité : 3 Point le plus éloigné des côtes du continent (env 1700 km des côtes terrestres situé à 79° 6 de latitude Sud et 108° 4 de latitude Est) à 3420 m d'altitude, près de la base russe : Vostok.

Les records des éléments naturels : ☆

- Température la plus froide : - 93.2°C (moyenne -54°C)
- Vitesse des vents : Env 300km/h .Provenant de la création des vents catabatiques (du grec katabatos voulant dire, "descendant la pente"). C'est un vent gravitationnel produit par le poids d'une masse d'air froid, dévalant un relief géographique (Ici en provenance du sommet de la calotte glaciaire en direction de la côte du continent).

Infos historiques.

Les archipels de Crozet et de Kerguelen furent découverts par des navigateurs français Marc-Joseph Marion Dufresne & Yves-joseph de Kerguelen de Trémarecau XVIII^{ème} siècle. Au XIX^{ème} siècle, (22.01.1840) c'est Jules Sébastien Dumont d'Urville qui découvrit La Terre Adélie au niveau de la pointe géologique. Il baptisa cette terre "Adélie" du prénom de sa femme Adèle. Néanmoins, fin du XIX^{ème} siècle, le Royaume-Uni (la perfide Albion) a contesté brièvement la prise de possession de l'archipel de Crozet. Au début du XX^{ème} siècle la France organisa d'urgence une mission à Crozet afin de fonder sur l'île de la Possession une base permanente établissant sa souveraineté.

L'Administration des T.A.A.F. (initialement située à Paris) créée en 1955, est mentionnée à l'article 72-3 de la Constitution.

Depuis 1997, le siège des T.A.A.F. est implanté à St Pierre de la Réunion et sa gestion est confiée à un Préfet Administrateur Supérieur.

St Pierre est le port d'attache des 2 navires ravitailleurs actuellement en service, le Marion Dufresne II (en remplacement du M. Dufresne I)

et de l'Astrolabe (P 800) surnommé le "bateau rouge" (celui-ci étant le seul à ce jour à pouvoir s'approcher de la base Dumont d'Urville en partant du port de Hobart, en Tasmanie). Il lui faut 6 à 7 jours de mer en passant les 40^{ème} rugissants, les 50^{ème} hurlants et les 60^{ème} mugissants.

Ce bateau vient de remplacer l'ancien Astrolabe. Il est sorti des chantiers Piriou basés à Concarneau. (un timbre de valeur faciale 1,30 € illustre son lancement avec 1^{er} jour daté du 27/09/17 sur feuille).

Ce bateau brise glace aura un rôle de surveillance d'environ 245 j/an sur une zone économique exclusive des T.A.AF. (Crozet - Kerguelen - St Paul/Amsterdam).

Il devra en plus, pendant l'été austral ravitailler les bases françaises du continent antarctique Dumont d'Urville & Concordia).

L'Astrolabe (P800) mesure 72m de long, pour un port en lourd de 1.200T et peut embarquer 60 personnes (dont 21 membres d'équipage).

Quant aux îles Eparses, elles sont situées autour de l'île de Madagascar, dans le canal de Mozambique pour 4 d'entre elles et la 5^{ème} dans l'océan Indien au nord de la Réunion : Europa - Juan de Nova - Archipel des Glorieuses - Bassas da India - et Tromelin.

La présence française dans ces îles répond à des enjeux divers tels que : la préservation de la biodiversité, la protection et la gestion des ressources halieutiques, le potentiel en hydrocarbures et le développement touristique. Ces îles représentent un territoire total d'une superficie de 42 km² avec une altitude maxi de 12m.

Divisées en 5 districts (T.A - Crozet - Kerg. St Paul - Amst) et depuis le 21.02.2007 les îles Ep. Elles sont donc 6 districts, suite au vote de la loi N° 55.1052 (J.O. N° 45 du 22.07.2007).



Travaux de recherches effectués par les bases françaises

La France possède 4 bases :

- Dumont d'Urville sur le continent Antarctique
 - Alfred Faure dans l'archipel des Crozets
 - Martin de Vivies sur l'île Amsterdam
 - Port aux Français dans l'archipel des Kerguelen
- et une base franco-italienne à 1100 km de DDU, Concordia.

Les principales études menées :

- Stratosphériques (gaz à effets de serre)
- Etudes de la glace : carottage et analyses des cristaux et de l'air contenu dans la glace, recherche sur les carottes polaires, véritables archives sur les climats qui se sont succédés au cours des derniers milliers de siècles.
- Etudes et protection de la faune et de la flore : depuis le 28 octobre 2016 il est prévu la création d'un sanctuaire marin au sud du continent englobant la mer de Ross, d'une superficie de 1.55 million de km², dont 1.12 million totalement interdit à la pêche. But : protéger environ les 10.000 espèces uniques au monde. Ce projet vient de "tomber à l'eau" (voir info au paragraphe : Exemple d'échec de certaine convention !!!)

La philatélie des T.A.A.F.

Rattaché en 1924 à Madagascar, un bureau postal commença à fonctionner au début de 1949 sous l'administration malgache.

Le territoire des TAAF étant devenu autonome un service postal distinct de Madagascar vit le jour en utilisant des timbres de Madagascar alors colonie française, mais surchargés en rouge "TERRES AUSTRALES ET ANTARCTIQUES FRANCAISES"



C'est le timbre de 15 F, consacré à l'oiseau "Uratelornis" qui sera surchargé en rouge :

**TERRES AUSTRALES ET
ANTARCTIQUES FRANCAISES**

Quant au premier timbre de poste aérienne il s'agit du 100 F "Zéphir" illustré par une femme ailée symbolisant le vol des oiseaux, qui sera surchargé en rouge :

**TERRE ADELIE
DUMONT D'URVILLE
1840**

La mention Madagascar n'est pas barrée. Ce timbre fut émis à l'occasion du départ de l'expédition antarctique française sous les ordres d'André Liotard et de Paul Emile Victor, en 1948.



A suivre ■

Jacques Favre
GP Voironnais